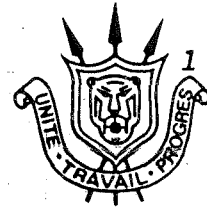
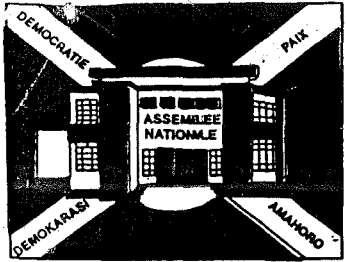


B. 30. 2. 1.

- BURUNDI
- FRODEBU
- POL-ETH BEVELED 1986
- DEFENSE CIVILE

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Groupe Parlementaire FRODEBU

133.1/GPF/... 2010... 19... 6....

Bujumbura, le 30.11.96

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :
 Son Excellence Honorable Président
 de la République avec les assurances
 de notre plus haute considération

✓ Son Excellence Honorable Président
 de l'Assemblée Nationale avec les
 assurances de notre très haute
 considération

Son Excellence le Président Mwalimu
 Julius KAMBARAGE NYERERE
 avec les assurances de notre très
 haute considération

Son Excellence Monsieur le Secrétaire
 Général de l'ONU avec les assurances
 de notre haute considération

Son Excellence Monsieur le Secrétaire
 Général de l'OUA avec les assurances
 de notre haute considération

A Son Excellence Monsieur le Premier
 Ministre
 à BUJUMBURA.-

Objet : Allures génocidaires des assassinats
 de personnalités et base du FRODEBU
 et de sa mouvance ainsi que
 des officiers modérés consécutifs à
 la "politique de défense civile".

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Nous, Parlementaires du Groupe FRODEBU, avons l'honneur de
 vous exprimer notre vive inquiétude face à un début de génocide
 dirigé contre les cadres et militants du FRODEBU et de sa
 mouvance et les officiers tutsi modérés.

.../...

En effet depuis quelques temps, nous constatons que :

1. Sous le couvert de ce qu'on appelle la défense civile, ceux qu'on appelle "les jeunes" ont été réarmés et que des réunions se tiennent sous le couvert de la sécurité. Ces réunions ne servent qu'à mobiliser une ethnie contre une autre et servent à renforcer la méfiance entre les ethnies au lieu de ramener la paix.
2. Depuis le déclenchement de cette politique, un parlementaire Frodebu, l'Honorable GAHUNGU Gérard, trois cadres supérieurs hutu, Messieurs HAKIZIMANA Léonard, HABONAYO Augustin, et RUNAMBI Herménégilde, le Vice-Doyen de l'ISA, l'Administrateur de NYABIHANGA, deux officiers supérieurs modérés, les Lieutenant-Colonels FYIRITANO François et NZEYIMANA Dieudonné ont été assassinés en l'espace de deux semaines. Un autre officier supérieur très apprécié de la population vient d'échapper à un attentat et une parlementaire et cadre du FRODEBU, l'Honorable KIBASHA Claudette vient d'être grièvement blessée. Nous venons d'apprendre que l'Honorable SIRAHENDA Paul député FRODEBU de Makamba vient lui aussi d'échapper à un attentat. Son chauffeur est hospitalisé dans un état très grave. Des grenades commencent à exploser quotidiennement dans la ville de Bujumbura qui était restée calme depuis longtemps, et ce n'est qu'un début d'après ce que l'on nous promet. Des enlèvements se constatent chaque nuit dans les quartiers de BUYENZI, BUTERERE et GATUMBA.
3. Des cartes de résidence sont exigées uniquement dans les concentrations à majorité hutu : GATUMBA, BUTERERE, MUBONE. Ces cartes s'octroient sans quittance ou reçu contrairement à tous les usages administratifs.
4. La frontière de Gatumba est fermée en contradiction avec les ordres écrits du Chef de l'Etat. La raison officielle serait que les armes venant du Zaïre transitent par là. Explication tout à fait absurde vu l'extrême rigueur des contrôles militaires tant à la frontière que sur la route Gatumba-Bujumbura. Du reste ça serait la première fois dans le monde qu'une guérilla fasse transiter les armes à la douane gouvernementale. La raison véritable est un blocus contre la population et la limitation au maximum des mouvements de fuite des civils car ce ne sont pas les gens armés qui fuient.

En conséquence, au nom du peuple qui nous a élu, nous exigeons:

- 1° La réouverture de la frontière de Gatumba, pour permettre à ceux qui veulent se mettre à l'abri de le faire car actuellement tout le monde sait que la ville grouille de gens armés qui peuvent tuer n'importe qui, n'importe où, n'importe quand et qu'ils ne risquent aucune punition car les "sans-échecs" ou "jeunes" s'entraînent au vu et au su de tous pour se masser les soirs au coin de la rue en dépit du couvre-feu jusqu'ici en vigueur. Actuellement des mères

de famille, des civils innocents sont bloqués alors qu'ils pourraient bénéficier sous d'autres cieux du plus élémentaire des droits, le droit à la vie. Si le Gouvernement ne peut pas protéger ses citoyens qu'il ne ferme pas aussi les frontières ! Entre quelqu'un qui poursuit un homme avec la menace d'une arme et celui qui lui barre la route pour l'empêcher de fuir, quel est le plus assassin d'entre eux ?

- 2° Que vous, Chef du Gouvernement, cessiez ces attitudes de faux-fuyants et venez expliquer au Parlement votre politique de défense civile. Cette politique s'applique seulement en cas d'invasion d'un territoire par une puissance étrangère. Dans un pays en guerre civile comme le Burundi où il existe depuis longtemps une politique de deux poids, deux mesures, où les responsables politiques ont l'habitude de s'exprimer par des sous-entendus et des phrases à double sens, chaque groupe ethnique la comprend à sa façon. Cette politique mobilise les uns et effraie les autres. A quoi correspond par exemple le terme : kwirarira (vigilance) quand on sait que le couvre-feu est obligatoire pour tous est que le port d'armes est interdit aux civils ? Pourquoi toutes ces contradictions dans votre politique ?
- 3° Que votre bras droit et ami, le Maire de la Ville, qui a l'habitude d'organiser des marches manifestations monoethniques et pendant les heures de service, retire la phrase qu'il a prononcée à la RTNB il n'y a pas longtemps comme quoi les armes des "jeunes" ne tuent pas, qu'elles servent seulement à tirer en l'air pour intimider. Elles tuent bel et bien. Elles tuent des hutu, des tutsi, des civils et des militaires.
- 4° L'interdiction des marche-manifestations jusqu'au retour de la paix. En effet ces marches sont monoethniques et ne servent en rien au retour à la paix. Elles ne font que diviser et échauffer les esprits. D'ailleurs la fin de ces marches est souvent marquée par des attentats. Ce sont des laboratoires de la violence. Ainsi le terme "turiyamirije" régulièrement répété peut signifier aussi bien le fait de se désolidariser ou un clin d'oeil à la suppression physique.
- 5° Pourquoi des marches et manifestations interdites par le Chef de l'Etat l'année passée pour des raisons qui aujourd'hui plus qu'hier restent d'actualité sont de nouveau autorisées ? Nous avons l'impression qu'il y a deux pouvoirs: le pouvoir officiel qui est impuissant et le pouvoir de l'ombre puissant qui tue.

En définitive nous demandons aux envoyés spéciaux de l'ONU et aux observateurs des droits de l'homme qui nous lisent en copie de rassembler toutes les pièces et documents pouvant aider à constituer les dossiers sur un génocide en préparation. Selon toute vraisemblance et cela se voit déjà ce génocide concernerait l'intelligentsia hutu et tutsi (surtout les officiers) favorables à la démocratisation. Dans son article 2 la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide définit le génocide comme l'acte ou l'intention de détruire un groupe national, ethnique, racial ou religieux. L'article 3 précise que sont punis les actes suivants :

- a) le génocide
- b) l'entente en vue de commettre le génocide
- c) l'incitation directe et publique à commettre le génocide
- d) la tentative de génocide
- e) la complicité dans le génocide.

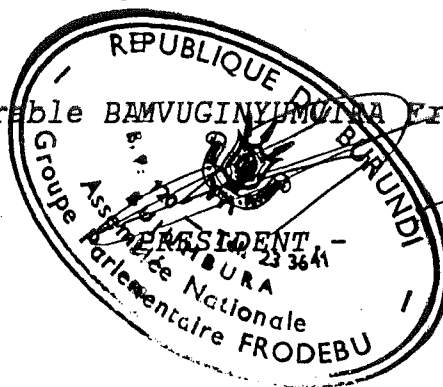
En effet dans les déclarations, les décisions et les activités de certains hommes politiques et dans certaines émissions de la RTNB, il y a lieu de trouver des éléments pouvant entrer dans l'une ou l'autre catégorie. Ce que nous disons ou écrivons n'est nullement inventé. Les extrémistes du giron putschiste le déclarent haut et fort! "S'il faut négocier avec NYANGOMA on le fera quand il n'aura plus de base". (entendez par là les cadres FRODEBU). Et nous connaissons bien ces gens, ils mettent toujours leurs menaces à exécution. S'ils parlent d'éliminer la classe politique FRODEBU avant les négociations, ils le feront. Ils ont même déjà commencé. Des personnalités le prédisaient il n'y a pas longtemps. On disait que c'étaient des gens mal intentionnés alors que tout simplement c'étaient des gens bien informés. Nous le répétons maintenant car c'est notre devoir. Chaque jour qui passe ajoute le drame au drame.

Si donc demain il se produit un dérapage à la Rwandaise qu'on ne dise pas que c'est un accident. Si demain le pire se produit nous aurons au moins la conscience tranquille d'avoir alerté la communauté internationale. Que cette lettre reste comme une pièce à verser au dossier.

En espérant qu'il existe encore un certain patriotisme dans ce pays et qu'un gouvernement responsable ne peut pas continuer à jongler avec la vie des citoyens dont il tire la légitimité, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre considération très distinguée.

Pour le Groupe Parlementaire FRODEBU,

Honorable BAMVUGINYIMUJISA Frédéric



COPIE POUR INFORMATION A :

- Leurs Excellences Messieurs les Ministres (tous)
- Leurs Excellences Messieurs les Evêques (tous)
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Marc Faguy Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU
- Son Excellence Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'OJA
- Leurs Excellences Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques (tous)
- Messieurs les Observateurs de l'ONU au Burundi (tous)
- Honorable membre du Groupe (tous)